

Am. de Rembrandt;

A La Haye ce 20. Septemb. 1694.

265

Monsieur;

Je ne scay comment il est arrivé, que j'ay oublié de vous mander comme M^r Poime du P^{er}anus m'a été rendu, et s'imaginant souvenant d'avoir fait ce qui vint à faire, et parmi les occupations et la s'en va en famille. Si ce n'est par votre, que ie vous en ay écrit, et que la lettre a esté perdue. Je n'en déterminé ni le pour ni le contre. Tant j'y a, Le Poime est entre les mains du fameux Imprimeur F. Hever à Amsterdam; et Oron. Heverius a eu la bonté de s'en charger. Mais v^{re} Copie s'est trouvée si vicieuse, si mal interpresée, si souillée de tant d'accens inutilis, et que la langue Latine ne souffre point, que les ouvriers, gens experts et savans, s'y trouvent embarrassés. Je ne scay comment ils s'en seront demistés, car ie croy la chose adreée, que ne le sçeroit, peut estre, pas, si nous avions sçu, (ce que des gens de lettres viennent de nous apprendre) qu'il y a longtemps, que le mesme Poime a esté imprimé dans la Vie de P^{er}anus, joinie à son Histoire de l'edition, ce m^e semble, de Lyon, et icelle collationée avec v^{re} Copie, j'y découvre force grossiers erreurs, qu'il sera nécessaire de remarquer sur la fin, dans un Errata. Jusq^u disant ils d'auront vuictonné quelque Orisprois Historique dans v^{re} commentaire. Il faudra voir tout cela, et j'y rendré comme on pourra, si on p^{ou}voit a vouloir mettre la piece en lumiere, comme il semble bien nécessaire après la dépense faite. J'ay d'abord mandé au S^r Heverius, que vous estiez en disp^osition de m'envoyr une d^{ic}tatoire. Je ne scay s'il la voudra attendre, dans quelque jours, en pourray avoir respon^s.

Je ne retraytray jamais la parole que ie vous ay donnée d'ayder a mesurer vos justes et avec des v^{ost}res, vous deute toujours attendre cela de moy

pro viribus et facultate. Mais vous ne pouvez ignorer,
 qu'en ce dont il s'agit, vos compétiteurs, s'iront
 saisis d'un avantage, que je n'ay guère goûté, ne
 manquant pas icy de forts appuis. contre lequel il
 n'y a que de faire valoir les considérations, que
 vous m'avez de me rémémoré par Vre Lettre du 13^e
 que je retiens auant hier. Ayons la paix, et voyons
 au qui se pourra, nous ne la scauons pas se peut
 que vous vous la repréziez ^{le} la bas. Adieu mon
 cher Monsieur, ie suis marry de uoir vos Lettres
 à manu aliena, et que la Vre n'y signe qu'au
 prinu ac trimalé. Dieu vous bieue d'autres
 de santé qu'en possidez, par sa grace, en sa 81^e
 année. &c.